



[Ur.ufap.guadeloupe@gmail.com](mailto:Ur.ufap.guadeloupe@gmail.com)

# ALERTE ROUGE : SITUATION EXPLOSIVE AU CP DE BAIE-MAHAULT

Ce jour 07 avril 2026 une délégation de l'**UFAP UNSa Justice Guadeloupe**, composée du secrétaire régional Jean-Jacques RACAMY et de la secrétaire locale du CP Baie-Mahault Karine PRÉTÉRIENS, a été reçue par Monsieur DUPEYRE, Directeur Interrégional de la DSPOM, en présence de Mesdames DEYTZ et CORNET.

**Cette rencontre avait pour objectif de tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur la situation dramatique du CP de Baie-Mahault.**

Une situation carcérale hors de contrôle qui met en péril à la fois la sécurité de l'établissement, les conditions de travail des personnels et la dignité des détenus.

Aujourd'hui, les chiffres parlent d'eux-mêmes et traduisent une réalité alarmante : **plus de 87 000 détenus** au niveau national, un nouveau record, et plus de **7 000 détenus en Outre-mer**, du jamais vu !

À Baie-Mahault, la situation atteint un niveau critique avec un taux d'occupation de 245 % à la Maison d'Arrêt dont 159 matelas au sol, **symbole d'un système à bout de souffle**.

**Cette surpopulation massive désorganise totalement l'établissement, dégrade gravement les conditions de détention et met en danger direct les personnels pénitentiaires confrontés chaque jour à des conditions de travail indignes et à des risques accrus.**

Malgré nos alertes répétées, la situation RH du CP de Baie-Mahault ne cesse de se dégrader : **-16 postes au 31 mars 2026. Et une aggravation à venir : -18 en juin 2026 et -20 en septembre 2026.**

Avec un taux de couverture limité à 91 %, les agents sont contraints de compenser en permanence ce manque criant d'effectifs qui plonge l'établissement dans une situation critique avec une conséquence directe : **surcharge de travail, tensions permanentes et insécurité grandissante au sein de l'établissement.**

Les agents épuisés à la rupture continuent malgré tout d'assurer leurs missions sous une pression constante. Et les chiffres sont sans appel :

- 43 656 heures supplémentaires en 2024
- 42 439 heures en 2025.

Cette accumulation entraîne des rappels incessants, des repos supprimés et une vie personnelle sacrifiée. À un point que les personnels, aujourd'hui à bout de force, font face à une situation devenue intenable.

L'administration tardant à agir, laisse ainsi s'installer des situations critiques qui aggravent chaque jour les difficultés rencontrées par les personnels sur le terrain alors que celles-ci exigent des mesures immédiates.

.../...

Malgré toutes ces années où **l'UFAP UNSa Justice** a tiré l'alarme notamment sur l'absence de révision de l'organigramme de référence : Aucune réponse concrète n'a été apportée à ce jour. L'administration se contentant d'évoquer un hypothétique dispositif (DAC) à l'horizon 2028. Une échéance jugée inacceptable alors que les agents sont en souffrance actuellement.

**À quand l'administration prendra enfin ses responsabilités ?**

**À quand les Outre-mer seront considérés comme des territoires à part entière ?**

### **UNE DSPOM LAISSÉE À L'ABANDON !!!**

En Outre-mer, la situation est alarmante avec plus de 130 postes vacants : aucune ERIS, aucune ERIF et aucun renfort d'élèves auxquels s'ajoute une moyenne d'âge élevée des personnels, aggravant encore les difficultés.

Face à des contraintes toujours plus fortes et des moyens toujours plus faibles, cette situation ne peut plus durer.

Lors de cette rencontre, **l'UFAP UNSa Justice** a exigé une révision urgente de l'organigramme, des moyens concrets pour faire face à la surpopulation ainsi qu'une véritable prise en compte des spécificités de l'Outre-mer.

La prochaine CAP de mobilité sera déterminante. Nous refusons d'être une fois de plus les oubliés de la Nation.

**l'UFAP UNSa Justice** n'acceptera plus que la DSPOM se voie attribuer une enveloppe dérisoire de quelques dizaines d'agents, comme lors de la précédente campagne de mobilité, et exige l'arrêt immédiat du mépris envers les agents ultra-marins.

**l'UFAP UNSa Justice** prévient l'administration : sans réponse concrète et immédiate, les personnels sauront se mobiliser avec force et détermination.

Baie-Mahault, le 07 avril 2025

**Pour le bureau régional UFAP UNSa Justice**

Jean-Jacques RACAMY

Karine PRETERIENS